

Bienvenue à l'A.L.N.

Amoureux du Levant Naturiste

1931 : fondation d'**Héliopolis**, berceau mondial du naturisme

1950 : fondation de la F.F.N. puis de la F.N.I.

2004 : fondation de l'A.L.N.

*La cotisation inclut l'envoi des **Lettres aux adhérents ALN** (pleines de photos et infos ...)*

Contact courrier : la Présidente de l'ALN, Elizabeth VARET, En Nadal, 31290 Maurémont.

E-mail : e.varet@wanadoo.fr ☎ 06 70 36 17 64

Contact courriel : francis@aln.fr

Demande d'adhésion :

à recopier et envoyer à l'adresse ci-dessus

NOM..... PRENOM

Adresse permanente :

TEL (facultatif) :

e-mail :

Adresse au Levant

période habituelle

Cotisation : je verse :

- 12 €** par personne (adhésion simple)
- 30 €** ou + (membre bienfaiteur).
- ajouter **16€** par personne (couple **30€**) pour la Licence F.F.N. (au lieu de 26€ en individuel). Enfants - de 18 ans gratuit.

Chèques à l'ordre de : A.L.N.

Date : Signature :

A.L.N. Extraits des statuts :

ARTICLE 3 Objet . L'Association se donne pour objet d'agir dans le sens suivant :

1 Défendre et promouvoir le naturisme à l'île du Levant, dans le respect des principes énoncés à l'article 1 du cahier des charges du Domaine Naturiste privé d'Héliopolis, centre naturiste depuis 1931 :

« Héliopolis doit être dans l'esprit de ses fondateurs...non pas une agglomération de maisons ou de villas luxueuses avec ses garages, ses casinos, ses théâtres, ses usines, ses maisons de commerce, mais une simple cité rustique où les amateurs d'air et de soleil viendront dans le calme d'une nature splendide, se reposer des fatigues de la civilisation artificielle des villes, en passant des vacances simples et saines, avec le seul luxe d'un idéal élevé et le seul souci d'une santé plus robuste ».

2 Défendre et promouvoir le simple fait de vivre nu au contact des éléments naturels.

3 Sauvegarder le caractère sauvage (qui est à l'état de nature ou qui n'a pas été modifié par l'action de l'homme) de l'île du Levant, en ce qui concerne notamment ses rivages, ses paysages, sa faune et sa flore, ses fonds marins, la qualité de l'air et de l'eau de mer, biens inaliénables de l'humanité.

4 Soutenir l'action de l'Association Syndicale Libre des propriétaires du Domaine naturiste d'Héliopolis et de toute autre association, pour autant qu'elles concourent à la réalisation des objectifs ci-dessus.

ARTICLE 4 Membres : Sont dits membres actifs de l'Association, les propriétaires, les habitants, les habitués, les « amoureux » de l'île du Levant, les défenseurs de ses caractères spécifiques énoncés dans l'article 3, et plus généralement toute personne adhérant aux objectifs poursuivis par l'association, ayant versé sa cotisation annuelle.

Le Conseil d'Administration se réserve le droit de rejeter une demande d'adhésion sans avoir à se justifier.



Amoureux du Levant Naturiste (A.L.N.)

Association déclarée 2004 en Préfecture du Var

Affiliée à la Fédération Française de Naturisme
(F.F.N.-F.N.I.)

*Association pour la préservation du
caractère naturiste et sauvage
de l'île du LEVANT*

Pour défendre notre Levant
naturiste tel que nous l'aimons,
bienvenue à l'A.L.N. !

<http://www.aln.fr>